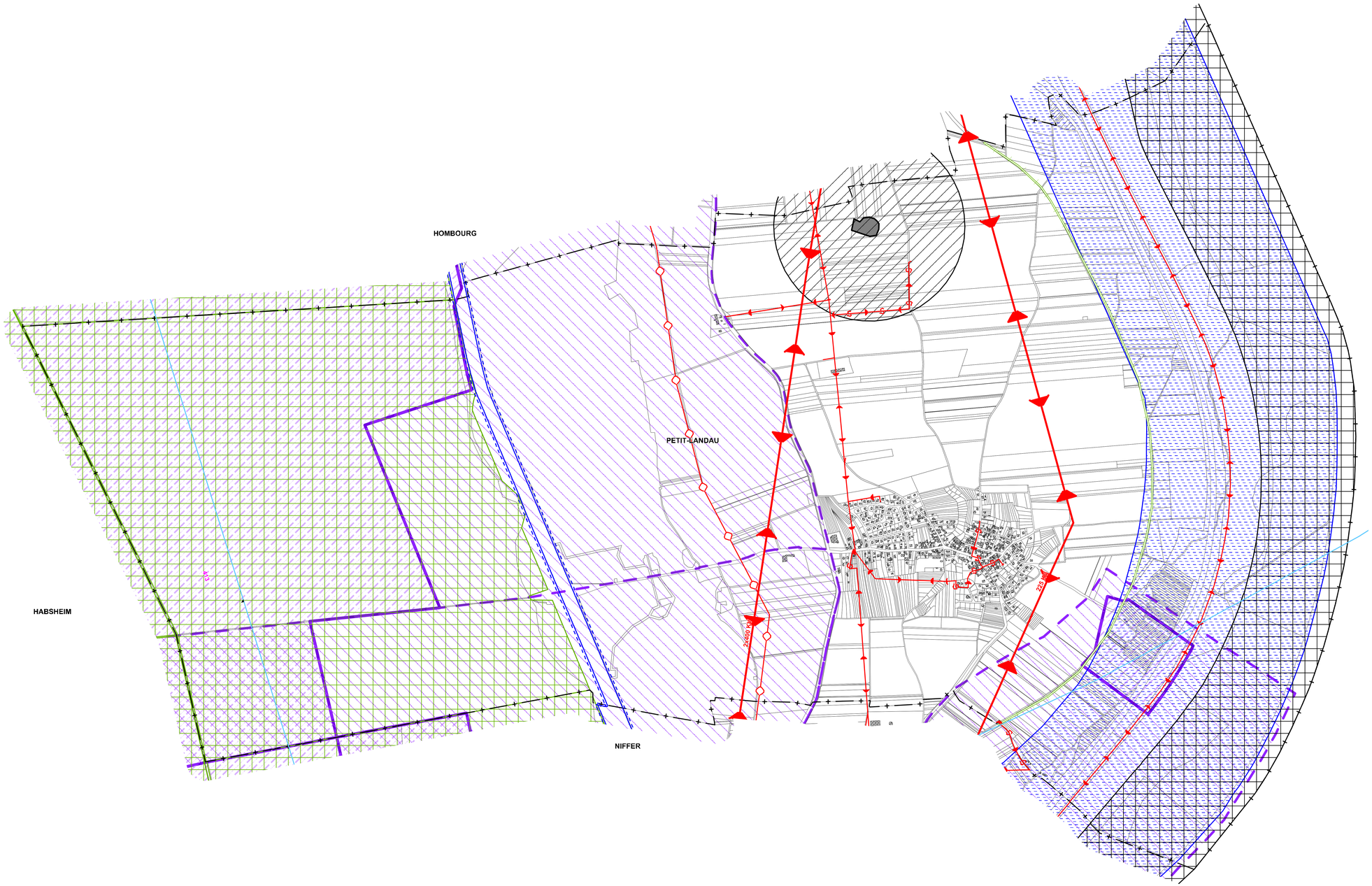


Bois et Forêts
relevant du régime forestier

Direction Régionale de l'Office National des Forêts
Code forestier

Servitudes d'utilité publique

A 5 Pose des canalisations publiques
- Eau potable

Maître d'ouvrage
- Loi n°92-1283 du 11.12.1992
- Code rural: Art. L 152.1

AC1 Protection des sites

Service Départemental de l'Architecture et de Patrimoine
- Vestiges du château de Butenheim
Inscrits sur l'inv suppl des MH le 01.06.1964

AC2 Protection des sites

Service Départemental de l'Architecture et de Patrimoine
- Loi du 02.05.1930

Site inscrit
- Ile du Rhin
Site inscrit le 28.12.1967

AS1 Protection des eaux potables

Agence Régionale de la Santé d'Alsace
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
67084 STRASBOURG Cédex
- Code de la Santé Publique: Art. L 1321-1 à L 1321-3 et R 1321-1 à R 1321-66
- Arrêté Préfectoral du 27.03.1979 et 15.12.2009

Protection rapprochée

Protection éloignée

EL 2 Zones submersibles

Service de la Navigation de STRASBOURG
25, Rue de la Nuée Bleue 67031 STRASBOURG
- Loi locale du 02.07.1891
- Règlement d'application du 14.02.1892 Article 39 et 41

EL 3 Halage et marchepied

Interdiction d'extraire de matériaux à moins de 11.70 m de la limite des berges

Service de la Navigation de STRASBOURG
25, Rue de la Nuée Bleue 67031 STRASBOURG
- Code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure - Art. 15.16, et 28
- Code Rural - Art. 424

I 3 Transport de gaz

Gaz de France - Région Est - NANCY
24, Quai Sainte-Catherine
54042 NANCY Cédex
- Loi du 08.04.1946
- Décret du 11.06.1970

I 4 Lignes électriques
- Lignes moyenne tension

E.R.D.F - G.R.D.F Alsace
2, Rue de l'Ill 68110 ILLZACH
- Loi du 15.06.1906
- Arrêté du 13.02.1970

- Lignes haute tension

RTE EDF
Groupe d'Exploitation Transport - Alsace
12, Avenue de Hollande 68110 ILLZACH
- Loi du 15.06.1906
- Arrêté du 13.02.1970
- Décret n° 67.886 du 06.10.1967

320

T5 Aérodrome : dégagement

Direction Départementale des Territoires
- Arrêté du 07.06.2007
- Aéroport de Bâle-Mulhouse
Arrêté ministériel du 21.06.1977

Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense COLMAR
- Arrêté du 07.06.2007
- Arrêté ministériel du 27.05.1980

S'Applique sur tout le ban

T 7 Aérodrome : Installations particulières

Direction Départementale des Territoires

Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense COLMAR
- Code de l'Aviation Civile - Art. - R - 244-1
- Code de l'Urbanisme - Art. L - 421-1 R - 421-38-13
- Arrêté du 25.07.1990 complété par l'Arrêté du 07.12.2010

Commune de PETIT-LANDAU

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le plan des servitudes d'utilité publique

Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale des Territoires
HAUT - RHIN

Service Connaissance, Aménagement et Urbanisme
Bureau Urbanisme, Planification Territoriale et Ville Durable
Cité administrative
68026 Colmar

N
1
Echelle : 1/7500

29/01/2013
SCAU - BUPTVD
Source : DDT68 SCAU/BUPTVD
©Plan Parcellaire de PETIT-LANDAU©